



Les domaines d'emploi et les coefficients de perméabilité annoncés ci-dessous ont été mesurés et validés par le CERIB.

Module DRAINA® 10*

Réalisez vos espaces de parking et chemins circulables drainants

Caractéristiques produit



Dimensions : 50 x 33 cm

Hauteur : 9,5 cm

Poids : 19,5 kg

Nb au m² : 6,06

Conditionnement



Dimensions palette : 105 x 105 cm

Hauteur palette : 109 cm

Poids palette : 1 200 kg

Par palette : 9,9 m² / 60 modules

*Appellation commerciale. Epaisseur de fabrication : 9,5 cm.

Domaines d'utilisation



Validation du CERIB selon le rapport 353Ev2.

Domaine d'emploi	Type	Référence
D1	Véhicules de charge par roue < 6 Kn	Charge concentrée sur les trottoirs et pistes cyclables (NF EN 1991 partie 2 § 5.3.2.2) ou charges sur les aires de circulation accessibles aux véhicules, catégorie F "véhicules légers" (NF EN 1991 partie 1-1 § 6.3.3).
D2	Véhicules de charge par roue < 9 Kn (véhicules de livraison)	
D3R	Véhicules de charge par roue < 25 Kn (véhicules moyens)	Charges sur les aires de circulation accessibles aux véhicules catégorie G "véhicules de poids moyen" (NF EN 1991 partie 1-1 § 6.3.3).

Ne convient pas pour la réalisation de places de parking PMR, ni pour le passage de véhicules lourds.

Pour des domaines d'utilisation supérieurs, voir modules drainants 12 (poids lourds).

Caractéristiques drainantes



Validation du CERIB selon le rapport 353Ev2.



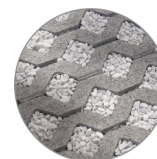
Remplissage Terre/Sable

44 %

De surface de drainage

$K = 1,35 \times 10^{-4}$ m/s

1 350 l/s/ha



Remplissage Graviers (2/4mm)

$K > 5,29 \times 10^{-3}$ m/s

> 52 900 l/s/ha



Il se peut que les modules drainants se fissurent à l'utilisation. Il est important de rappeler que d'éventuelles fissures présentes sur un élément, ne compromettent en rien ses caractéristiques fonctionnelles. Un tel phénomène peut se produire en cas de destination d'emploi non correcte.

Conseils de pose

RESPECTER LES CONSIGNES DE POSE DU DOCUMENT « DP 136 - Guide de mise en œuvre des revêtements drainants en produits préfabriqués en béton ».

Les modules drainants doivent être posés sur un support convenablement nivelé et compacté. Les éléments constituant et caractérisant cette surface sont : la forme, la couche de pose, les modules et les éventuelles bordures.

La Forme :

- › L'épaisseur, le nombre et les caractéristiques des couches de la forme sont étroitement liés aux caractéristiques géotechniques du terrain et aux charges découlant de l'utilisation (aires piétonnes ou aires à trafic léger).
- › Dans chaque cas, pour les éléments à engazonner, il est conseillé une forme constituée d'un mélange de granulats éventuellement avec un ajout d'humus. En absence de pluie, avec une forme ainsi réalisée, la végétation peut se maintenir en bon état.
- › Il est important de prêter attention au degré de compactage de la forme afin de ne pas créer d'obstacle au drainage naturel des matériaux employés.
- › L'épaisseur de la forme varie suivant la nature et les conditions du terrain plutôt que le type de charge que devra supporter les produits ; en moyenne une épaisseur de 20 à 25 cm est acceptable.
- › * Lorsque la couche d'assise est poreuse (grave non traitée poreuse, béton poreux), elle doit être recouverte d'un géotextile pour éviter la migration du sable ou des gravillons du lit de pose.

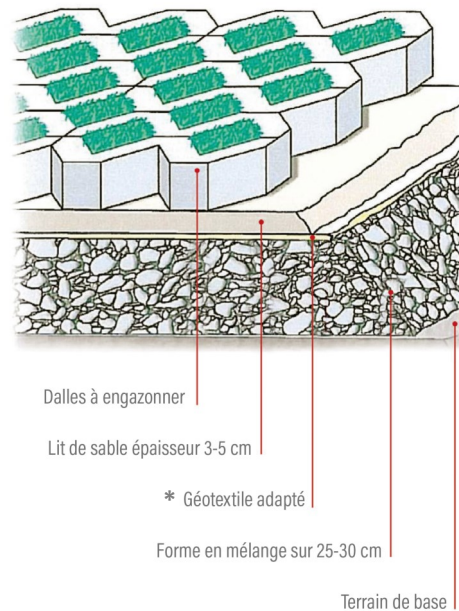
La Couche de Pose :

- › La couche de pose devra être constituée de sable alluvionnaire ou broyé provenant de matériaux d'alluvions ou de carrière avec une bonne résistance géomécanique.
- › Le profil granulométrique doit présenter des éléments dont le diamètre est égal ou inférieur à 8 mm et avec un passage non inférieur à 70 % à la valeur 4 mm.
- › La couche de pose, d'épaisseur comprise entre 3 et 5 cm doit être étendue sur la forme convenablement compactée et doit être nivelée. L'opération ne doit pas être effectuée par une température inférieure à 1°C.

Modules drainants :

- › Les éléments sont posés directement sur le lit de sable nivelé, les cavités et les espaces entre les joints seront remplis avec un matériau adapté pour permettre l'engazonnement avec un remplissage supérieur de 2 à 3 cm à la surface d'utilisation.
- › Les modules, une fois posés, sont ensuite compactés à l'aide d'une plaque vibrante.
- › Afin d'éviter des ruptures par flexion des éléments, la surface ne pourra être considérée utilisable qu'après cette opération.
- › Pour ce qui est de la pose en talus, pentes en bordures de route, une attention particulière devra être prêtée au lit de pose qui devra être constitué de matériaux drainants et stables en phase de réalisation et d'utilisation des modules drainants.

- › En cas de forte pente, il est recommandé l'emploi d'éléments d'encrage au terrain.



Engazonnement :

- › Pour permettre la croissance de la végétation, les cavités devront être remplies de préférence avec un mélange composé de 50% de sable, 30% de tourbe et 20% de terreau.
- › Pour un rapide développement du tapis herbeux il est conseillé d'opter pour les types de gazon résistants à la sécheresse.
- › Avant d'effectuer l'engazonnement, il est conseillé d'arroser abondamment les modules.
- › A la suite de l'engazonnement, l'emploi d'un engrais est conseillé.
- › Ensuite prévoir des arrosages réguliers.
- › Le remplissage de mélange de terre une fois humidifié, s'abaisse d'environ 1 à 1,5 cm, ce qui laisse à l'herbe l'espace nécessaire pour se développer sans que celle-ci ne soit endommagée par le passage de piétons, véhicules, etc.
- › Afin de ne pas solliciter mécaniquement ce type de modules pendant la phase de remplissage et d'engazonnement, il est conseillé d'éviter le passage de véhicules lourds.